



**PRÉFET  
DE L'AUBE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LA PREFECTURE DE L'AUBE COMMUNIQUE

La commission départementale d'aménagement commercial de l'AUBE, réunie le vendredi 25 juin 2021 à 14H30, a émis **un avis favorable à la demande** présentée par la SAS ADISAUX, sise au 321 rue des Carrés – 10130 AUXON, représentée par Monsieur Olivier KOLIFRATH.

**Le projet consiste en la création d'un point permanent de retrait INTERMARCHE pour atteindre une emprise au sol de 45,8 m<sup>2</sup> composé d'une piste de ravitaillement à AUXO**

Pour le Préfet et, par délégation,  
Le Sous-Préfet de Nogent-sur-Seine

Franck MOINARDEAU